

L'assemblée de la S.F.E. à Bulle, 9 juin 1937

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **66 (1937)**

Heft 10

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ce qui nous manque surtout, ce sont les parents. Il faut les gagner. Pourquoi ? Parce que nous sommes leurs délégués, autant que ceux de l'Etat ; parce que nous ne ferons rien de solide à l'école, si la famille n'est pas avec nous. Et aussi parce que, quoi qu'on prétende dans maint discours, il y a chez nous beaucoup de gens qui détestent l'école, beaucoup de gens qui estiment que l'argent dépensé pour l'école primaire, c'est de l'argent mal placé... Nous avons à changer cette mentalité. L'un des moyens consiste à la stigmatiser publiquement : on le fait bien pour ceux qui jettent des pierres aux cygnes du lac de Pérolles... Un autre moyen, c'est d'engager ceux qui pensent juste à se mettre résolument de notre côté.

La S. F. E. doit grouper tous les gens de chez nous qui sont pour l'Eglise, pour l'école, pour la famille et pour l'enfant. Les autres finiront bien par changer d'idée ou par se taire, si nous marchons ensemble.

Premier mot d'ordre : que chacun conquière un membre pour la S. F. E. !

LÉON BARBEY.

L'Assemblée de la S. F. E. à Bulle, 9 juin 1937

A 16 ans d'intervalle, jour pour jour, nous sommes retournés à Bulle pour nos assises pédagogiques. En 1921, il pleuvait à torrents ; en 1937, nous fûmes inondés de soleil. Dans l'église paroissiale récemment restaurée, une messe pour les défunts fut célébrée par M. l'abbé Perrin, révérend curé de Bulle. Les maîtres du V^{me} arrondissement, que dirige avec art et dévouement M. le professeur Lattion, exécutèrent le *Kyrie* et l'*Agnus* de la Messe du Saint-Sacrement d'André Sala. Un auditeur attentif m'a signalé la belle exécution du *Justorum animae* en grégorien. Selon la louable coutume de notre Association, M. l'abbé Barbey lut la liste nécrologique bisannuelle, qui nous remet en mémoire le souvenir des chers collègues disparus.

Puis ce fut le défilé au son des tambours ; défilé quelque peu long qui permit à un public sympathique d'admirer la belle tenue des éclaireurs et des éclaireuses, des écoliers et des écolières aux ravissants costumes ; des élèves de l'école secondaire à l'allure très souple. Dans le groupe des invités et des autorités, le clergé tenait une large place. Des bravos saluèrent les « dzaquillons » élégamment portés par de nombreuses « damoiselles » institutrices. Ce fut plaisir également de voir défiler chaque arrondissement avec un fort contingent. Et les bonnes Sœurs enseignantes qui fermaient la marche purent se convaincre de l'estime respectueuse que leur garde notre population. L'arrivée de notre cher et vénéré Evêque mit un rayon de joie dans le ciel déjà radieux.

Hâtons-nous maintenant de chercher quelque place dans la trop étroite salle du Café gruyérien. L'assistance est si dense qu'il faut jouer des coudes. Noyé dans une véritable vague humaine et à moitié étouffé par une température tropicale, je prends d'assaut un piano et j'y installe mon micro ! Déjà, la voix des écoliers bullois, bien stylée par M. le professeur Radraux, égrène, berceuse et nostalgique : « O ma Sarine ! » Voici maintenant deux tout petits députés de la

gent écolière. Ils sont chargés d'adresser les souhaits de bienvenue à Mgr Besson et à M. Piller, directeur de l'Instruction publique. Une charmante collègue a bien voulu me remettre ce minuscule mais délicieux compliment :

« Monseigneur, Monsieur le Directeur, Nous ne sommes encore tous deux que des bambins, nous ne savons pas, comme les grands, trouver des mots recherchés, retenir de longues phrases, pour vous dire notre reconnaissance. Mais ce que nous savons vous exprimer, c'est notre joie et notre fierté de vous voir au milieu de nous aujourd'hui ! De tout notre cœur : Merci ! »

Il y a là encore de gentils armaillis et de gentilles Mariettes, qui rappellent à l'école fribourgeoise tout ce qu'elle doit à MM. les chanoines Dévaud et Bovet. Ils empruntent au patois de chez nous ses plus savoureuses sonorités. « No volin vo remarchio in tzantin to chimpliamin ! » Et la chanson, exquise fleur du terroir, exhale un merveilleux parfum de reconnaissance et d'amour.

Et voici les épisodes de la discussion. Avec une réelle distinction, M. l'inspecteur Maillard ouvre le débat sur les questions à l'ordre du jour. Il s'agit d'abord de repourvoir à la présidence de la S. F. E. Le nom de M. l'abbé Léon Barbey est accueilli avec plaisir et l'assemblée décide à l'unanimité de lui confier les fonctions de président cantonal. Les arrondissements proposent leurs délégués au comité de la S. F. E. qui sont élus par un vote unanime.

Les vérificateurs des comptes ayant émis un verdict rassurant, l'assemblée se contente de faire confiance à la commission des finances. L'opposition du Sénat n'est pas à craindre chez nous et le nouveau cabinet fera œuvre durable !

— « Où irons-nous en 39 ? demande M. le président Maillard ?

— C'est au tour du IX^{me} arrondissement ! dit-on ». M. l'inspecteur Jules Barbey s'empresse de répondre de la façon la plus gracieuse : « Le corps enseignant du IX^{me} arrondissement vous recevra avec plaisir et vous souhaite le soleil du 9 juin ! » Bravos. M. Maillard ayant remercié son collègue de la Veveyse ouvre la discussion sur la question mise à l'étude : « Le chant à l'école et dans les loisirs familiaux. »

Quand le rapporteur en chef a lu l'article premier des conclusions, M. le Recteur de l'Université relève le grand mérite des rapporteurs, MM. Corboz et Galley, auxquels il adresse une gerbe de compliments. Il dit ensuite : « On n'apprend pas pour réciter, on apprend pour vivre, pour mieux réaliser ses tâches d'ici-bas dans le sens de sa destinée. On n'apprend pas le catéchisme pour le réciter imperturbablement, mais pour mieux aimer Dieu et le mieux servir. On n'apprend pas à lire pour lire « avec expression », mais pour se renseigner sur ce qu'il importe de connaître, se récréer et se refaire, afin de reprendre avec plus de courage les devoirs de la vie. On n'apprend pas la grammaire afin de résoudre des énigmes orthographiques, mais afin d'écrire convenablement les humbles rédactions que la vie impose à l'homme du peuple. On n'apprend pas l'histoire pour réciter des dates et des faits, mais pour être mieux à même d'accomplir ce que réclament la vie civique et la patrie. L'école d'hier s'enorgueillissait d'apprendre et de faire réciter ; celle d'aujourd'hui souhaite former une mentalité, une attitude d'esprit et de cœur en face de la vie. Non pas d'une vie quelconque, valable pour tous les pays et même pour un vaste pays, mais pour notre pays de Fribourg, selon notre personnalité à nous, selon nos traditions, nos mœurs et notre foi catholique. Et c'est à quoi sert admirablement le chant qui, plus que les autres branches scolaires, pénètre la personne entière jusqu'au profond de son âme, jusqu'aux fibres intimes de son corps, inspirant la pensée, éveillant les sentiments, agissant jusqu'en la sous-conscience, dont les remous

exercent une si efficace et mystérieuse influence sur nos déterminations. Le chant est, par excellence, une branche éducative. Et c'est sous cet aspect de formateur de la mentalité qu'il faut l'envisager surtout dans la présente discussion. M. le chanoine Bovet l'a compris admirablement. Grâce à lui, au premier rang parmi quelques autres, notre canton a retrouvé son âme que l'école égalitaire des examens de recrues, une Lernschule celle-là, risquait d'anémier et de faire mourir ; il a retrouvé sa fierté, le sens de son originalité, de sa beauté, dans notre Confédération aux vingt-deux visages. Vous, cher Maestro, vous avez été l'animateur d'une vraie résurrection. Nous souhaitons que chacun se fasse auprès des jeunes votre collaborateur dans cette restauration par le chant de l'âme du pays... »

De longs applaudissements saluent ce brillant exposé. On passe à la lecture du deuxième point des conclusions. M. J. Crausaz, inspecteur du VII^me arrondissement, joint ses félicitations à celles du précédent orateur et adresse une gerbe de remerciements à M. le D^r Dévaud. Il aborde ensuite ce qu'il appelle le « point faible ». Chaque fois que l'on constate une fissure dans l'instruction, c'est à l'école que l'on s'en prend. Et pourtant, si l'école a des reproches à se faire, ce n'est pas d'avoir gavé les écoliers de solfège. Reconnaissons franchement que le chant a été longtemps le parent pauvre auquel on n'a laissé qu'une maigre place à la table de famille. Evidemment, la fameuse période des examens de recrues a été fatale à l'esprit régionaliste et il ne vient à l'esprit de personne ici d'en souhaiter le retour. Et pourtant Berne y songe ! Quant à l'enseignement du chant lui-même, l'exposé de MM. les rapporteurs est d'une clarté parfaite. Il suffit de souligner ce point important, c'est qu'il faut chanter sans rebuter les élèves en exagérant la dose savante.

Notre collègue Mauron, de Promasens, fait quelques observations d'ordre méthodologique. La discussion prend sa forme la plus intéressante avec l'entrée en scène de M^{lle} Dupraz, directrice de l'Ecole secondaire des jeunes filles, et de M. Barbey, inspecteur de l'enseignement secondaire.

M^{lle} Dupraz demande s'il n'y aurait pas lieu de concevoir d'une manière un peu différente la méthode de l'enseignement du chant chez les jeunes gens et chez les jeunes filles. Les jeunes gens seront très souvent appelés à faire partie de sociétés de chant, de chœurs d'église, etc. ; des connaissances techniques approfondies leur seront d'une très grande utilité. La jeune fille, elle, apprend à chanter pour le jour où elle sera maman. Or, les petits avec qui elle chantera se mettront à chanter bien avant d'être capables de lire notes ou mots. Dès lors, en raison de ce fait, n'est-il pas indiqué, avant tout, de mettre la jeune fille, en possession d'un très riche bagage de chants de tous genres, qui lui permettront de dérouler sa vie de mère de famille au rythme de la chanson ? Et, parce que le temps est court et que l'on ne peut pas tout faire, n'y aurait-il pas intérêt (tout en conservant pour la jeune fille un certain nombre d'exercices de solfège, c'est entendu) de mettre pour elle l'accent sur l'enseignement du chant par audition, méthode qui sera celle qu'elle devra employer avec ses enfants et qui fut généralement celle de nos grand'mères qui pourtant savaient chanter ?...

En attendant les prochaines explications de M. le chanoine Bovet, M. Firmin Barbey fait une observation basée sur sa longue expérience. J'ai vécu, nous dit-il, des heures où la leçon de chant était, pour maître et élèves, un supplice. On a pu dire : « L'école a tué le chant ! » C'est un peu fort, car, à vrai dire, il n'existait pas. Il faut le faire revivre. Si cette branche est mieux enseignée chez les maîtres, on n'en peut pas dire autant des maîtresses ! » (Ici concert de protes-

tations dans les rangs de l'assistance féminine ! Les révérendes Sœurs elles-mêmes sont émues et j'entends des interjections nuancées, au fond de la salle !) L'orateur continue sans s'émouvoir : « Le chant est un moyen de corriger le langage. Certains maîtres dégoûtent leurs élèves parce qu'ils font de la leçon de chant une torture. Pour que le but de notre enseignement soit atteint, il faut faire chanter en famille ! »

M^{lle} Laure Dupraz prend la défense de ses collègues auxquelles M. Barbey a fait le reproche de ne pas être toujours à la hauteur lors des examens de solfège du brevet. Elle se demande si les résultats de l'examen de chant, tel qu'il est conçu selon le programme du brevet, suffisent à motiver un jugement catégorique sur la capacité ou l'incapacité de l'institutrice au point de vue du « chant pour la vie » ? Si l'on fait du chant pour la vie, il serait peut-être souhaitable de compléter l'exercice de lecture à vue par une question portant sur les chants que l'institutrice future est capable d'entonner et d'exécuter avec sa classe. Il deviendrait alors plus aisé de formuler un jugement sur les capacités de la candidate ? Il s'agit là moins de connaissances techniques que d'une disposition intérieure : si l'institutrice a une âme qui chante, elle chantera et toute sa classe avec elle.

Au troisième point des conclusions, M. Louis Ruffieux, instituteur à Fribourg, signale les nombreuses fautes de diction dont s'émaillent nos exécutions musicales. M. Ruffieux lance une pointe à MM. les Séminaristes à ce sujet. Il faut que la prononciation soit l'objet d'un soin constant de notre part. Articuler nettement de façon à être compris parfaitement de tous les auditeurs, voilà l'idéal du chanteur. En outre, l'école doit préparer des chants appris à fond et dont les textes seront l'objet d'une mémorisation soignée de telle sorte que tous les Fribourgeois puissent les chanter en chœur où qu'ils se trouvent. Il devrait y avoir chaque année une série de trois ou quatre morceaux obligatoires du sud au nord du canton, de façon à former un répertoire général solidement établi. Nous attendons la mise en pratique de cette excellente suggestion. M. Crausaz, inspecteur de la Glâne, et M. le prieur de Broc sont du même avis. M. le président félicite les orateurs et retient leur idée.

Personne ne pouvait mieux résumer le débat et fournir le complément d'explications désirées que notre cher maestro, M. Bovet. Il le fait avec sa maîtrise habituelle, sa bonhomie franche et son parler savoureux de « chez nous ».

— « Très touché du témoignage d'affectueuse reconnaissance que vous venez de me donner, je vous remercie du fond du cœur !

Je voudrais maintenant vous donner quelques indications. J'attire tout d'abord votre attention sur le fait que la préparation d'un nouveau manuel de chant est une chose délicate et compliquée. On ne se rend généralement pas du tout compte des difficultés et des lenteurs inévitables dans une pareille tâche. Les manuels actuels ne sont encore pas au complet. Il manque le *Livre du Maître* qui précise la méthode et qui fait suite à l'*Ecolier chanteur*. Si nous jetons un coup d'œil sur le passé, nous constatons que le matériel manquait totalement. Et si nous comparons nos efforts à ceux qu'ont déployés, dans le domaine de la culture musicale, les socialistes de Vienne et les communistes russes, nous sommes forcés d'avouer l'infériorité de certaines de nos méthodes. Sur le terrain de la diction, il nous manque encore des directives. Que d'accents néfastes déparent notre pauvre langue française si difficile à posséder entièrement. Cependant, je vous avouerai qu'il existe certains accents qui sont tout bonnement délicieux ! Le patois, en particulier, en fournit des exemples ravissants. Chanter beaucoup

plus, chanter beaucoup mieux, voilà ce qui reste à faire. Nos grand'mères chantaient ; vous, les jeunes filles, vous serez comme elles, quand vous aurez leur cœur ! La faillite du chant tient au fait qu'on eût dû commencer par les femmes et non par les hommes. Il faut que l'institutrice soit suffisamment préparée à son rôle. Comme expert aux examens du brevet, j'ai constaté malheureusement des lacunes dans l'enseignement du chant. On a parfois grand'peine à obtenir une pauvre chanson. Et là encore, j'insiste sur la nécessité du progrès de la diction. Je vous cite en exemple l'effort tenté dans les chorales vaudoises, à partir des concours de Morges, en 1910. Cet effort, couronné de succès, a eu pour résultat des exécutions impeccables quant aux textes dans toutes les fêtes cantonales de ces derniers vingt ans ! On crée des syndicats de ceci ou de cela et l'on se dépense sans mesure pour en assurer le triomphe. Et l'on semble oublier qu'il y a un syndicat idéal, le tout premier, fondé bien avant tous les autres, par Adam et Eve, sur l'ordre de Dieu et sous sa bénédiction ! C'est la famille. Donc, tout ce que nous ferons pour la vie de famille sera œuvre pie. Donc, le chant en famille, avant le « jass », avant les lectures sans valeur, voire même dangereuses. Et vous, chères éducatrices, renvoyez vos enfants à la maison avec de la joie dans le cœur !

Parmi les moyens modernes de diffusion de la bonne chanson, je donne la préférence au gramo sur la radio. N'oublions pas qu'il faut conserver l'union intime du solfège et du chant. L'un pour l'autre et pas l'un sans l'autre. Je félicite les rapporteurs dont le travail très complet est très juste à ce point de vue. Nous devons utiliser tous les moyens d'intuition à notre disposition. Courage donc, toujours, ne soyons pas de ceux qui croient la bataille perdue d'avance ! »

Salve d'applaudissements qui redouble lorsque M. le directeur de l'Instruction publique vient à son tour nous faire part de ses impressions. « J'adresse à tous, dit-il, un sincère merci ! Votre beau travail mérite des éloges. Permettez à un profane en la matière de relever quelques points. 1° La tâche de l'école est d'arriver au chant individuel. 2° Le problème du chant, je le situe dans le cadre de la vie. L'utilisation des loisirs doit être envisagée et nous ne devons pas garder de la vie une conception trop étriquée. L'homme est là pour travailler manuellement, sans doute, mais plus encore pour se travailler intérieurement et moralement. Le bienheureux Nicolas de Flue nous donne un exemple frappant de cette activité purement intérieure.

Le chant, voilà certes une façon idéale d'occuper des loisirs. Nous, Fribourgeois, peuple chrétien, nous devrions être le peuple le plus joyeux du monde. Tout ce que nous faisons, tout ce que nous sentons, tout ce beau pays qui nous entoure, tout cela tient dans un sourire de Dieu ! Sans doute, la technique a sa part dans toute œuvre, mais il faut, avant tout, y mettre tout son cœur ! » De longs applaudissements accueillent ces judicieuses observations et M. le président Maillard remercie le porte-parole du gouvernement. Il adresse encore un cordial hommage aux brillants rapporteurs dont le travail est hautement apprécié. Il félicite les écoliers bullois et M. le professeur Radraux, pour leur aimable mise en scène et la fraîcheur de leurs voix. Il laisse entendre que le comité se réunira cet automne et prendra un certain nombre de décisions pratiques afin que le rapport ne reste pas lettre morte dans les archives de la S. F. E.

Sans déplaisir, l'assistance abandonne la salle où l'air est trop lourd pour chercher dans la rue un peu de fraîcheur. Une visite à l'Exposition scolaire permet à tous d'admirer la « Maison fribourgeoise » qui nous accueille avec la grâce de son vieux parfum, toujours le même et toujours jeune.

La grande salle de l'Hôtel-de-Ville est fort accueillante et l'on sait que

M. A. Sudan a cuisiné un menu délectable où la crème du Moléson donnera aux fraises la saveur du terroir.

Je me contenterai de signaler rapidement les plus beaux gestes et les plus beaux passages oratoires. J'oubliais de vous dire que l'hôte de céans n'est pas sans souci en voyant une invasion de quelque quatre cents convives au lieu des trois cents qu'il attendait. M. Maillard, président, à qui nous devons la belle ordonnance de cette fête, adresse un vibrant salut de bienvenue à nos chers invités : clergé, magistrats, amis venus de toutes parts nous apporter leur sympathie.

M. le professeur Borcard, nommé major de table, peut se faire une idée exacte de la puissance du Faverges et de la volubilité incroyable qu'il communique à la langue des convives...

Nous parvenons cependant à saisir, du haut d'une tribune où la parole est d'or, paraît-il, et le silence d'argent, hélas ! de belles et réconfortantes envolées ! En voici quelques spécimens : « Il ne suffit pas de célébrer, dans des discours, le dévouement des maîtres et leur belle tenue, il faut appuyer leur travail et se rendre compte des difficultés qu'ils ont à surmonter ! » James Glasson, conseiller national, syndic de Bulle.

« J'admire depuis longtemps le corps enseignant fribourgeois à cause de sa probité professionnelle, de son dévouement, de son esprit chrétien et de sa bonne volonté et l'Evêque fait un acte de justice en vous félicitant aujourd'hui ! » Mgr Besson.

« Excellent Monseigneur, chers régents et chères régentes, la plus belle tâche du corps enseignant c'est son action sur les intelligences, sur les âmes, sur les cœurs ! Nous sommes l'un des rares pays qui gardent l'unité intellectuelle, morale et religieuse. Dans un monde appauvri, désorienté, la tâche du canton de Fribourg est de faire à l'Europe l'aumône de la vérité. L'unité de pensée, de doctrine et de réalisation, nous la garderons même au prix des plus grands sacrifices ! » M. Piller, directeur de l'Instruction publique.

« Votre témoignage et votre approbation de ce matin me sont infiniment précieux. Je vous en remercie de tout cœur et tout simplement ! Les éloges, je les accueille avec joie pour les reporter aux deux établissements qui furent et sont tout mon cœur et toute ma vie, l'Ecole normale et l'Université. Notre pays peut et doit jouer son rôle de pionnier de la civilisation chrétienne et spécifiquement catholique par l'enseignement, par les trois ordres de l'enseignement ; le primaire à la suite du P. Girard, le secondaire à la suite de saint-Canisius, et le supérieur selon les intentions de Georges Python que continue avec une si belle ardeur et une si belle compréhension M. le conseiller d'Etat Piller. A chacun de nous d'y collaborer de tout son cœur et de toutes ses forces, là où la Providence l'a placé » ! M. le chanoine Dévaud, recteur de l'Université.

« Il n'y a qu'une chose qui importe : c'est de mettre dans le cerveau des enfants qui vous sont confiés, non pas des tas d'idées, mais des principes solides et surtout le pouvoir de distinguer la vérité de l'erreur ! » M. Musy, conseiller national.

Le chant n'est pas oublié : des productions superbes agrémentent le banquet. Elles sont exécutées par le V^{me} arrondissement, sous la direction du professeur Lattion ; par les collègues de la Singine qui sont là au grand complet ; par MM. les Glânois et les Broyards que dirige M. Piccand, par l'école secondaire de Bulle, qui se fait applaudir sous la direction de notre jeune collègue A. Corboz. Enfin, M. l'inspecteur Maillard clôt la série parlementaire en rappelant la belle journée du 9 juin 1921 et le souvenir de ceux qui ont travaillé jadis.

Un télégramme apportera à la Pierre-qui-Vire le vibrant écho de notre attachement aux anciens chefs. Un merci chaleureux consolera le major de table de toutes nos infractions à la loi du silence. Ce merci sincère va également à tous ceux par qui la fête fut belle, et qui ont fait honneur aux bonnes traditions d'hospitalité dont la Gruyère est fière... Mesdames, Messieurs, il est deux heures et le train de Broc vous attend !...

« Les écoliers chanteurs » nous sont présentés par M. Lingg, conseiller communal à Broc, qui adresse aux congressistes un aimable salut de bienvenue et un cordial souhait de joyeux retour ! Que vous dirai-je du festival scolaire ? Voici ce que j'ai noté, au coin du piano, dans les coulisses du théâtre : « Ouverture très savoureuse. Quelle jolie tartine, et bien mangée ! Quel charme dans cette fillette avouant : « Alors, maman m'a dit : Marguerite, tu es gentille et tu me fais plaisir ! » M. le régent a dû partir au train de huit heures ! (Et l'autorisation de M. le président de la commission scolaire ?) La prière en patois est délicieuse. Que de peine il a fallu pour incorporer le rythme au chanteur novice. C'est surtout vivant, et c'est la bonne manière. C'est vraiment observé de près et très exact. La fraîcheur du spectacle est due au charme des costumes. La variété a été le souci constant des organisateurs. L'accompagnement a mis sur le tout un air de fête. Cet hommage final au pays romand est une délicate attention. Idées et chœurs choisis avec un goût et un sens pédagogique parfaits ! » Vivent donc l'auteur et tous ses chers collaborateurs, maîtres et maîtresses. Et vivent les gentils écoliers brocois. Nous avons déjà oublié qu'il faisait très chaud à Broc, mais nous avons emporté, au fond de nos cœurs, un merveilleux rayon du soleil du 9 juin !

M. Fürst, président du « Katholischer Lehrerverein der Schweiz », nous apporte le salut de nos collègues de la Suisse alémanique et souhaite des contacts plus étroits avec notre Société.

Ainsi se termine cette splendide journée vouée à toutes les harmonies.

LÉON PILLONEL.



Propos divers sur l'enfant et la paresse

(Suite.)

Causes pédagogiques. — L'école n'est-elle pas encore trop un « programme » ? Et le programme, une certaine somme de connaissances qui doivent être acquises à un âge donné ? Pour que ce résultat soit atteint par *tous* les élèves, il faudrait que *tous* aient au même degré des possibilités de mémoire, d'imagination, de compréhension ; il faudrait que tous et à tout moment de l'année scolaire soient dans le même état de réceptivité ; or, qui ignore qu'il ne peut en être ainsi ? L'erreur pédagogique est de ne pas tenir compte de tous les facteurs qui régissent et conditionnent l'équilibre intellectuel de l'enfant. Il faudrait contrôler si chaque enfant a compris. Mais... comment un maître peut-il vérifier si chacun de ses 40 ou 60 élèves a compris ses explications ? C'est là sans doute une situation dont